

SCI JB

Au capital de 152 449 €

20 allée des dames

04 400 BARCELONNETTE

RCS Manosque 1997 D 40105

Siret 413 989 831 00016

REF/200Jage1225

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE en date du 13 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq et le 13 décembre à 17 heures, les associés de la société "SCI Les JB", société civile au capital de 152 449 euros, dont le siège est à Barcelonnette (04400) 20 allée des dames, immatriculée au Registre du Commerce et de des Sociétés de Manosque, se sont réunis audit siège sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée avec avis de réception conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Madame MANUEL Chantal

La Présidente constate que sont présents

- Monsieur François MANUEL pour 3 000 parts numérotées de 1 à 3 000 **en usufruit** et 2 000 parts numérotées de 3 001 à 5 000 **en pleine propriété**
- Madame Chantal MANUEL pour 2 000 parts numérotées de 5001 à 8 000 **en usufruit** et 2 000 parts numérotées de 8 001 à 10 000 **en pleine propriété**
- Madame Perline MANUEL pour 3 000 parts numérotées de 1 501 à 3 000 et 6 501 à 8 000 **en nue-propriété**
- Madame Flora MANUEL pour 3 000 parts numérotées de 1 à 1 500 et 5 001 à 6500 **en nue-propriété**

représentant l'intégralité du capital social.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est valablement constituée : elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les associés sont informés qu'ils peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de Présidente :

- * Les lettres de convocation,
- * Le rapport de la gérance,
- * le projet d'acte de donation partage définitivement signé le 29 11 2025
- * Le texte des résolutions soumises au vote,

La Présidente déclare que les documents ont été adressés aux associés 15 jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette précision.

La Présidente rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant

Modification des statuts suite à donation-partage en date du 29 11 2025 et nomination de nouvelles co gérantes

Lecture est donnée ensuite du rapport de la gérance.

Après discussion et personne ne demandant la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

FM PM LM JH

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la donation-partage en date du 29 novembre 2025
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que suite à cette donation les statuts sont modifiés comme suit :

A la suite d'une donation-partage établie par Maître VAGINAY, Notaire à Barcelonnette, en date du 29 11 2025, le capital social est fixé à la somme de 152 449 € et est divisé en 10 000 parts, réparties entre les membres de la société comme suit :

- Monsieur François MANUEL pour 5 000 parts numérotées de 1 à 5 000 **en usufruit**
- Madame Chantal MANUEL pour 5 000 parts numérotées de 5001 à 10 000 **en usufruit**
- Madame Perline MANUEL pour 5 000 parts numérotées de 1 501 à 4 000 et 6 501 à 9 000 **en nue-propriété**
- Madame Flora MANUEL pour 5 000 parts numérotées de 1 à 1 500 , 4 001 à 6500 et 9 001 à 10 000 **en nue-propriété**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer Madame Flora MANUEL, née le 15 avril 1988, à GAP (05000) demeurant 20 allée des dames 04 400 Barcelonnette , co- gérante
Madame Flora MANUEL déclare accepter la fonction qui lui est confiée

L'assemblée générale décide également de nommer Madame Perline MANUEL, née le 23 aout 1991, à PERTUIS (13) demeurant 20 allée des dames 04 400 Barcelonnette , co- gérante
Madame Perline MANUEL déclare accepter la fonction qui lui est confiée

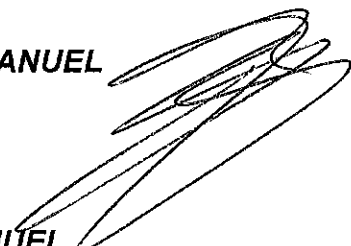
L'assemblée générale décide en conséquence de modifier l'article 14 des statuts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et les associés présents.

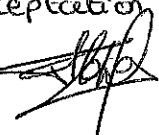
Chantal MANUEL



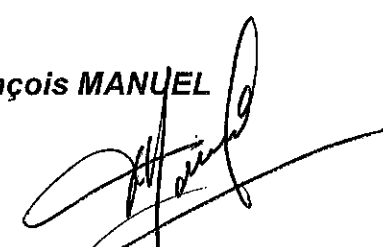
Flora MANUEL

(bon pour acceptation des fonctions de gérance)

Bon pour acceptation des fonctions de gérance



François MANUEL



Perline MANUEL

Bon pour acceptation des fonctions de gérance

